

Pour une justice climatique à Copenhague

Alors que les négociations liées à la conférence sur le climat de l'ONU de Copenhague piétinent, il est utile de rappeler les enjeux de cette rencontre décisive. Selon les scientifiques du GIEC, le réchauffement mondial doit être maintenu en dessous de 2 degrés si nous voulons éviter le déclenchement d'événements en chaîne incontrôlables, comme un dérèglement du système des courants océaniques. Pratiquement, cela signifie que nous devons réduire globalement nos émissions d'au moins 80 % par rapport au niveau de 1990, d'ici à 2050. Pour y parvenir, il est indispensable que des objectifs ambitieux et surtout contraignants soient fixés à Copenhague.

Les pays riches, dont la Suisse, ont dans ce contexte une responsabilité particulière. Ils sont au cœur d'une injustice choquante. Leurs propres émissions de CO2 sont en effet à incriminer dans le réchauffement de 0,74 degrés enregistré à ce jour, et non celles des pays en développement. Ceux-ci sont par contre les premiers à pâtir des événements climatiques extrêmes qui s'ensuivent. Les pays développés se doivent dès lors de montrer l'exemple en s'engageant collectivement à baisser leurs émissions de 40 % par rapport à 1990, d'ici à 2020. Ils doivent en outre accepter que le principe du pollueur-payeur soit appliqué à leur encontre. Des moyens considérables sont en effet nécessaires pour financer les mesures d'adaptation permettant aux pays les plus touchés de se protéger des atteintes aujourd'hui déjà inévitables du réchauffement climatique. Des fonds doivent en outre être rassemblés pour assurer la protection des forêts, dont la destruction est responsable d'un cinquième des émissions de gaz à effet de serre. Un mécanisme de financement pourrait être trouvé en taxant légèrement les échanges liés au commerce de droits d'émission de CO2 ou les transports aérien et maritime, jusqu'ici totalement épargnés.

La communauté internationale a prouvé, à l'occasion de la crise financière, qu'elle était capable de prendre des décisions rapides, de libérer les fonds nécessaires et de coopérer de manière efficace. Le défi climatique exige qu'elle réitère un engagement de même envergure. Les crises financière et climatique n'ont-elles pas la même cause ? Nous avons vécu au-dessus de nos moyens, accumulant des dettes que nous ne pouvons plus assumer. Il est temps d'y mettre un terme.

Adèle Thorens Goumaz, publié dans Le Nouvelliste le 26 novembre 2009